

LA CONSERVATION DE LA TORTUE A BONNE ECAILLE AU SAMOA-OCCIDENTAL

Par WAYNE N. WITZELL *

Au Samoa, le ramassage des œufs de tortue (*eretmochelys imbricata*) et la capture de tortues en train de pondre atteignent de telles proportions que les stocks de tortues à bonne écaille sont presque épuisés. La Division des pêches a lancé un programme de conservation en 1971 ; quelque 500 œufs sont mis en éclosérie à chaque saison de nidification en vue de constituer les stocks. C'est là un projet important, non seulement du point de vue écologique mais aussi du point de vue nutritionnel et industriel sur le plan local. Les tortues adultes capturées au voisinage du récif ont toujours été une source de protéines pour la population et les bijoux fabriqués avec l'écaille constituent une excellente source de revenus.

L'éclosérie est située à l'extrémité orientale de l'île d'Upolu, à proximité des principales plages où viennent pondre les tortues à écaille. Ces plages se trouvent sur deux petites îles proches de la côte, Nu'ulua et Nu'utele, à 8 kilomètres au sud-est de l'éclosérie. Les conditions météorologiques ne permettant pas au personnel de l'éclosérie de passer la nuit sur les lieux de ponte, une équipe de ramassage des œufs sort tous les matins, lorsque le temps est calme, dans un bateau de 4,90 m en fibre de verre propulsé par un moteur hors-bord.

Comme le ressac empêche d'aborder, le bateau jette l'ancre à l'extérieur du récif et l'équipage nage jusqu'à la terre, emportant un récipient étanche en plastique pour y mettre les œufs de tortue. Tous les œufs sont transportés à l'éclosérie le plus vite possible, avant que l'excès de chaleur ne tue les embryons. On a enclos d'un grillage en plastique, qui en interdit l'accès aux intrus et aux animaux domestiques, une partie du haut de la plage qui sert d'incubateur.

* Volontaire du Peace Corps des Etats-Unis à la Division des pêches du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, Apia (Samoa-Occidental).

On repère les nids de tortue en sondant le sable avec un bâton pointu.



Les œufs y sont enterrés dans un trou de mêmes dimensions que celles du nid d'où ils proviennent et une grille est placée sur le trou pour empêcher les tortues nouveau-nées s'échapper.

Dans un grand hangar couvert de tôle ondulée se trouvent dix bacs en ciment à vidange où l'on place les bébés tortues pour les nourrir de poisson haché. Pour éviter d'habituer les tortues à être nourries à la main, on les alimente chaque jour à une heure différente et personne n'est autorisé à s'approcher des bacs. De temps à autre, on agite violemment les bacs pour forcer les jeunes tortues à faire des efforts de natation et de plongée. Les bacs sont alimentés en eau de mer fraîche au moyen d'une pompe portative à essence, qui renouvelle complètement l'eau une fois par jour.



Les œufs sont placés avec précautions dans le récipient étanche en matière plastique.

Les œufs sont mis en place à l'écloserie, dans un trou semblable au nid d'où ils proviennent.



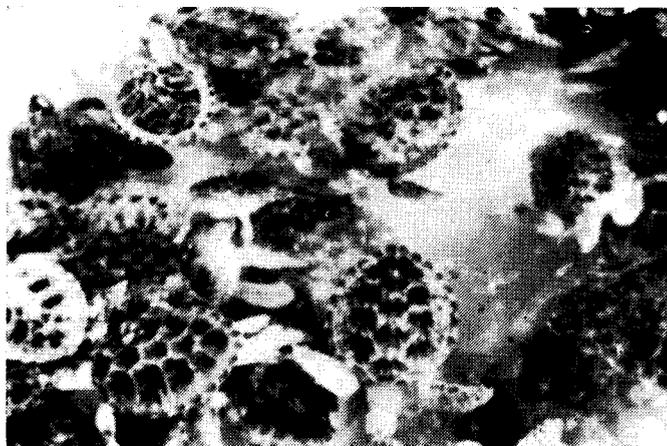
Comme beaucoup de bébés tortues meurent probablement d'inanition, ceux de l'écloserie reçoivent des rations supplémentaires avant d'être lâchés pour pouvoir survivre jusqu'à leur premier repas pélagique. Lorsqu'arrive le moment de lâcher les jeunes, on les emporte au crépuscule à une distance de 3 à 8 km à l'extérieur du récif et on les lâche en petits groupes séparés de 20 à 30 mètres pour qu'ils échappent plus facilement aux bancs de poissons pélagiques en chasse.

Les tortues sont conditionnées à l'alimentation par l'homme en dix jours si l'on ne prend pas les précautions voulues ; même avec ces précautions, on ne peut dépasser quatre semaines. En un mois de captivité, leur longueur augmente de 30 à 40%, leur poids de 100 à 120% et ce sont désormais des nageurs et plongeurs vigoureux, capables d'échapper à beaucoup de leurs ennemis naturels. Nous espérons donc, par cette simple méthode de protection des œufs et de lâchers d'animaux sains et robustes, relever le pourcentage de survie des jeunes tortues.

Les petites tortues qui naissent au bout de deux mois d'incubation sont rapidement transférées dans les bacs d'élevage.



Jeunes tortues dans un bac.





Cette plage est l'un des rares lieux de ponte des tortues qui subsistent au Samoa-Occidental, grâce au fait qu'elle est inaccessible aux pêcheurs samoans.

La Division des pêches s'efforce de faire comprendre aux Samoans l'écologie et la conservation des tortues marines. Dans les régions où vont pondre ces reptiles, on a distribué des brochures sur la conservation dans les grandes classes des écoles et on y a fait des causeries et des projections de diapositives sur le même sujet. Radio-Apia fait des émissions sur la conservation des tortues et un film de 8 mm sur tous les aspects du programme de l'écloserie a été projeté dans certains districts.

Tout le matériel d'information était en langue samoane et son intérêt était rehaussé au maximum par des légendes et des chansons dont la tortue est le sujet. Cet important aspect du programme de conservation n'a malheureusement pas été poussé assez loin pour atteindre toute la population.

Depuis l'installation de l'écloserie, nous avons essayé de prolonger l'effet du programme en faisant adopter des mesures législatives de protection, mais sans grand succès. Le Gouvernement samoan n'a pas encore adopté de législation protégeant les tortues parce que cela irait à l'encontre de la coutume samoane.

Il faut espérer qu'il sera possible de se procurer des aliments et que le Ministère des pêches continuera à soutenir le projet afin que les progrès puissent être maintenus. Au bout de deux ans de fonctionnement, les stocks de tortues du Samoa-Occidental donnent des signes d'amélioration. Les deux années à venir seront décisives pour l'efficacité d'un programme de ce genre.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. William Travis qui a mis en route l'écloserie de tortue. La construction et les plans d'action sur le terrain ont été réalisés avec l'aide du regretté Alan Banner et de Viliamu Matagi.

C'est avec un profond chagrin que je fais part de la disparition d'Alan Banner, tué par un requin au cours d'une sortie de travail dans l'île aux tortues, le 16 avril 1972.

□